

Arques Ensemble

Arques la Bataille



Notre école faisons là ensemble

- Enseignants, parents d'élèves et élus ont travaillé de concert pour répondre au dispositif de l'Éducation Nationale, « Notre école faisons-là ensemble ».
- 38 000 € de subventions sur 3 ans pour l'aménagement de l'école Louis Germain.
- Agencement des 3250 m² de la cour de récréation avec la création d'espaces pour les jeux collectifs et les jeux calmes.
- Des bancs et tables prendront place à l'ombre d'arbres et un parcours sera créé pour apprendre à circuler à vélo ou en trottinette.
- L'accueil sera ensuite réadapté ainsi que la bibliothèque avec la création d'un espace média.

ARQUES-LA-BATAILLE
JUIN 2024 - N°09

Madame, Monsieur,
Chers amis,

Un bel air de printemps dans ce nouveau numéro de votre information municipale ! Et ça bouge dans Arques avec la reprise des activités de plein-air.

Guinguette au bord des étangs, jardinage, concours des maisons et balcons fleuris, concerts pour tous les goûts, profitez de ces moments de partage et d'amitié. C'est ce que nous avons de plus précieux.

C'est aussi une période plus studieuse pour nos élèves ou nos étudiants lorsqu'ils préparent des examens. Je leur souhaite la pleine récompense de leurs efforts.

Avec toute mon équipe municipale, je me tiens plus que jamais à votre entière disposition.

Bonne lecture !

Votre maire,

MARYLINE FOURNIER

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, UN SERVICE POUR LES PARENTS, UN PLAISIR POUR LES ENFANTS

Travail, activités, rendez-vous médicaux... Pas toujours facile d'aller chercher ou de déposer les enfants à l'heure ! L'accueil périscolaire reçoit les enfants dès 7h45 jusqu'à 18h15. Un service à la carte, au jour le jour et sans obligation.

« Il y a des enfants qui ne veulent même plus partir » revendiquent amusés Christine Delcroix et Patrick Jouen, élus municipaux et bénévoles pour l'accueil périscolaire. Mis en place par la mairie à la rentrée de septembre, ce service répond à la demande de parents ne pouvant faire coïncider leurs horaires avec ceux de l'école. « Ce n'est pas forcément possible d'être à 16h pour récupérer notre fille, il fallait souvent faire déplacer les grands-parents » témoigne Charlène Lesueur, soulignant « Lovia s'y sent bien. Il y a des matins où elle pourrait dormir un peu plus mais elle préfère venir plus tôt pour y aller ! »

L'accueil reçoit les enfants à l'école Louis Germain de 7h45 à 8h30 et de 16h à 18h15, les inscriptions se faisant le matin même. Florence et Lisa, salariées de la mairie, sont les deux référentes du dispositif et sont secondées par des élus ou des bénévoles d'associations, « tous sont connus des enfants » précise Christine Delcroix. Les élèves de la maternelle sont pris en charge à la sortie de l'école Le Marronnier et rejoignent ensuite le groupe élémentaire en pédibus.

Le goûter dévoré, place aux activités... Ou pas ! « Ils ont des longues journées, ici, c'est un moment de pause avant

ou après la classe. Chacun fait en fonction de ses envies, c'est la liberté totale pour les enfants tout en se respectant mutuellement. Ils peuvent faire des jeux de société, des ateliers manuels avec Lisa, jouer dans la cour, s'avancer sur leurs leçons ou s'isoler pour lire tranquillement. Il n'y a aucune obligation et nous avons de très bons retours des parents » maintient l'adjointe en charge des affaires scolaires.





PARRAINAGE CIVIL, UN CHOIX RÉFLÉCHI

« Je voulais avoir une marraine et un parrain » nous confie Montaine Verdure. A 12 ans, la jeune collégienne ressentait le besoin d'avoir une seconde épaule en cas de coup dur. « *Psychologiquement, c'est important pour nous de savoir qui s'occupera de notre fille s'il nous arrivait malheur* » confirme sa maman. « *C'est un réel choix de sa part et elle ne voulait pas passer par une cérémonie religieuse* ». Une décision pas si anodine à cet âge, preuve de maturité pour Montaine

qui aimerait plus tard devenir kiné pour les animaux, sa passion. Le jour de la cérémonie a été choisi au secrétariat de la mairie et c'est Maryline Fournier qui a officialisé l'acte. Une cérémonie en toute simplicité mais qui rassure les parents et la jeune fille.

EXPRESSION LIBRE

ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

Vous l'avez entendu, le président Macron cherche des sous ! Et c'est bien sûr dans notre poche qu'il va les chercher. Il n'a pas dû remarquer les nouveaux records battus par la bourse : 100 milliards d'euros de dividendes versés aux actionnaires pour 2023. Vous avez bien lu : 100 milliards ! Record historique.

Hélas, il y a d'autres chiffres en hausse spectaculaire : ceux de la précarité dans le dernier baromètre Ispos-Secours Populaire : alimentation, factures d'énergie, soins médicaux, fin de mois, ça coince partout.

Mais vous avez bien lu : 100 milliards versés à des gens qui ont déjà tout.

LE RENOUVEAU POUR TOUS

Dans le précédent numéro, nous avons évoqué notre demande à la mairie de solliciter le trésor public pour lancer une analyse financière simplifiée des comptes de notre ville. Aucune réponse n'a été transmise à ce jour ce qui peut laisser supposer que la mise à jour de l'état des comptes présage une situation financière dégradée.

L'installation du centre de santé en permanence hebdomadaire est tout simplement irréaliste et inacceptable. Avec le nombre d'habitants actuel et ceux à venir avec les nouveaux logements, nous ne comprenons pas pourquoi un cabinet médical n'a pas été créé ?

DEUX DÉPARTS AU CIAP

« *Je voulais vous dire merci* » souligne Mme le Maire à Catherine Delaunay et Françoise Robbe. Auxiliaires de vie à domicile pour le CIAP, elles viennent de faire valoir leur droit à la retraite, « *et pour Catherine, il a fallu batailler un peu ! Elle ne voulait pas partir* » plaisante Maryline Fournier. « *Alors oui, merci pour avoir exercé ce métier difficile qui*

demande beaucoup de disponibilité, mais aussi beaucoup d'empathie et de bienveillance » précisant que « *parfois, elles sont le seul lien de la journée avec l'extérieur* ».

Pour Catherine et Françoise, pas question de s'arrêter après tant d'années au service des autres. Elles continuent d'œuvrer pour le bien-être de nos aînés avec le Chèque emploi service universel (Gesu).



VU

à la commémoration du 8 mai. A 78 ans, Jean-Luc Martin devient le nouveau porte-drapeau de l'association des anciens combattants, la Société des Anciens Mobilisés (S.A.M).





DEUX QUESTIONS À MARYLINE FOURNIER

Vous avez souvent évoqué les difficultés autour du logement. Pouvez-vous nous en dire plus ?

En fait de difficultés, on peut parler de crise ! C'est un constat unanimement reconnu, une grave défaillance du gouvernement. Presque toutes les personnes que je reçois à ma permanence viennent déposer une demande. Et pendant ce temps, les financements et les mises en chantier ne cessent de régresser.

Et pour Arques, où en est-on ?

Ce n'est pas simple car il ne reste que très peu de terrains constructibles, principalement à cause des réglementations très strictes relatives au risque d'inondation. Nous sommes aussi confrontés au fait que les terrains encore disponibles sont souvent pollués par les anciennes activités industrielles. Vous pouvez remarquer d'ailleurs les travaux de dépollution actuellement en cours rue Auguste Perret, et ceux qui vont démarrer au stade du Pré-Saint Etienne. Ce sont des budgets très lourds, mais nos efforts en ce domaine vont aboutir à la création d'un peu plus de 100 logements dans les 2 ans qui viennent. A ce point de vue, notre commune est exemplaire.

Foire aux végétaux
Organisée par l'Amicale du personnel de la mairie, la Foire aux végétaux s'implante durablement dans le calendrier des manifestations communales. 80 exposants pour cette nouvelle édition ont répondu présent ! Tandis que lycée horticole et professionnels présentaient leur savoir-faire en offrant de précieux conseils pour devenir de vraies mains vertes, les particuliers exposaient des mètres linéaires de vêtements et de bibelots sur la foire à tout.

VU

aux jardins ouvriers de la cité CTA. La nature se réveille avec le soleil printanier et Henri Gérard bichonne au quotidien son potager de 400 m². Arrivé à Arques en 1970, il fait aussitôt la demande d'une parcelle. Depuis plus de 50 ans, il plante radis, patates, salades, fraises... Et parole d'ancien pâtissier, légumes et fruits qui poussent au jardin n'ont pas le même goût !



La vie de château du Théâtre de la Bataille

Pendant 2 week-ends la troupe arquaise a investi le château-musée de Dieppe. Les comédiens ont raconté l'histoire de l'édifice à travers les siècles écoulés, mais aussi la vie Dieppoise en interprétant Jehan Ango, Camille Coche ou la Duchesse de Berry. Une plongée épique, teintée d'humour comme sait si bien le faire le Théâtre de la Bataille.



Sur le bon rythme !

Depuis un an, l'AMEPTA propose un atelier danse de salon tous les vendredis à la salle Alice Guy, de 18h30 à 19h30. Ouvert à tous, quel que soit son niveau, les cours rencontrent un franc succès pour la vingtaine de danseurs assidus encadrés par Didier Cornu. Un programme varié où vous pourrez apprendre divers danses de société mais aussi du rock, de la samba ou du paso doble. De quoi enflammer la piste !
Renseignements : 06 77 16 12 22



Ça sent le printemps !



Le long de l'Avenue verte, tables, transats et parasols invitent à une pause détente sur les rives des étangs. Le retour de la *Guinguette des copains* annonce l'arrivée des beaux jours et la reprise des concerts en plein air. Dimanche 14 avril, c'est le chanteur Tiboh qui a éterné la saison avec des reprises musicales de Brel, Dassin ou Bashung. Un moment fort agréable, bercé par le soleil et accompagné de crêpes maison. Le public en redemande !

Élections européennes



9 juin 2024

ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN

Pour les personnes souffrant de handicaps ou ayant des difficultés à se déplacer, l'accès aux bureaux de vote peut s'effectuer en voiture par l'allée Elise Freinet en garant le véhicule dans la cour de récréation. Les bureaux sont ouverts de 8 heures à 18 heures. Une pièce d'identité officielle est obligatoire pour voter.

Rectificatif des services médicaux

Cabinet d'infirmières :

Aurélie Saffray,
Charlene Boitout,
Amandine Lemarchand et
Amélie Louvel.

5 place Lombardie - 0232061598

À NOTER

DIMANCHE 2 JUIN :

Balade contée, pour revivre les 4,6 milliards d'années de la vie de la Terre

Départ à 9h30, durée 3 heures, à partir de 7 ans. Animation organisée par le Syndicat du Bassin Versant de l'Arques, renseignements et inscription au 02 35 17 55 31.

SAMEDI 22 JUIN

Concert Académie Bach, Votre âme est un paysage choisi

Église Notre-Dame - Arques-la-Bataille à 20 heures
Clotilde van Dieren, *soprano*
Charly Delbecq, *piano*

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN

Salon Zen

Organisé par Cord 76

DIMANCHE 23 JUIN

Concert Académie Bach, Brouillard

Gabriel Fauré, Claude Debussy
Église Notre-Dame - Arques-la-Bataille à 11 heures
Rémy Cardinal, *piano*

VENDREDI 21 JUIN

Repas de la fête de la musique

A 12h salle Alice Guy. Buffet campagnard et après-midi dansante, 25 € pour les adhérents, 30 € pour les extérieurs. Inscription au 06 19 93 54 71

SAMEDI 22 JUIN

Concert gratuit de la Musique d'Arques

Sur la terrasse de la RPA à 15 heures ouvert à tous.

Maisons, Balcons Fleuris et Jardins Potagers

INSCRIPTIONS EN MAIRIE JUSQU'AU 25 JUIN
Passage du jury le vendredi 28 juin



MICHEL MARC, C'ÉTAIT QUELQU'UN !

affirme attristé Guy Sénécal, à l'annonce du décès de Michel Marc survenu ce 20 mars. Élu en 1971 au Conseil municipal, il y siégera jusqu'en 1995 où il était notamment en charge de l'urbanisme : « Il était rigoureux, avait son franc-parler mais c'était facile de travailler avec lui ! » Le respect mutuel et la complémentarité entre le maire et son adjoint ont permis l'aboutissement de nombreux dossiers. Des réalisations qui ont contribué à la physionomie d'Arques d'aujourd'hui comme le creusement des étangs, la construction des logements du Val de Varenne, de la résidence d'autonomie ou de la piscine.

Engagé syndicalement chez Regma, épris de justice sociale, Michel Marc était également passionné de nature et présida pendant 30 ans la Gaule Arquoise. Arques est marquée par son empreinte.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

24 mars : LEFRANÇOIS Ambre

04 avril : RATS Catalina

29 avril : MARCOZ BERTHE Léon

MARIAGES

27 avril : FOURNIER Pierre et ANGER Héloïse

DÉCÈS

20 mars : MARC Michel

02 avril : DELAUNAY Guy

06 avril : MINIL Jacqueline, née MAHÉ

09 avril : NOVICK Christian

11 avril : VILLAIN Marcelle, née LIBOSSART

18 avril : BOSTYN Elisabeth

30 avril : LACOINTE Pascale, née MENNECIER

11 mai : MICHEL Jacqueline, née MÉNIELLE

13 mai : HAVARD Gisèle, née L'ORPHELIN

BON
À SAVOIR



POUR LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

Tondeuses, matériels de jardinage et de bricolage en plein air sont soumis à réglementation et sont autorisés seulement :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Contraventions, avis de paiement de cantine, de crèche, d'hospitalisation, impôts... Vous pouvez régler vos différentes factures du service public chez les buralistes partenaires du dispositif « Paiement de proximité ». Ce service, mis en place par la direction générale des Finances publiques, offre une grande amplitude d'horaires et permet aux personnes, non équipées numériquement, d'acquitter leur facture.

Muni de votre avis de paiement, vous pouvez régler en espèces ou par carte bancaire jusqu'à un montant maximum de 300 €. Au Roi de Navarre, 1 place Lomba